

## dispositif anti abus

Par **enolys**, le **04/01/2019** à **04:37**

Bonjour,

L'exit tax a été remplacé par le dispositif anti abus

Y a t il toujours l'abattement des 1ers 800 000 eur si l'on quitte la france dès que l'on devient résident fiscal étranger ou faudra t il attendre 2 ans si l'on veut vendre sans être taxé sur ses PV?

Aucun détail sur ce dispositif,